

Du 4 Novembre au 30 Novembre 2011

**SALON PHOTOGRAPHIQUE : LA DANSE DANS TOUS SES ETATS  
CONCOURS AMATEUR**

Invité d'honneur : Didier PHILISPART

Organisé par l'association Danse et Expressions  
En partenariat avec l'Office du tourisme

LES DIFFERENTS PRIX  
PRIX NOIR ET BLANC  
PRIX COULEUR  
PRIX CREATIVITE  
Concours doté de lots d'une valeur totale de 300€

**CALENDRIER**

Date limite de réception : 10 Octobre 2011

Vernissage et lecture du Palmarès : Vendredi 4 Novembre 2011 à 18h30

Exposition du 5 au 30 Novembre 2011 à la Chapelle Saint Pierre Saint Chamas

Clôture du salon 30 Novembre 2011

Retour des photos : Décembre 2011

## Règlement du concours

### Article 1

#### Conditions générales de participation

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs, qu'ils soient en club ou individuel.

Le thème est imposé : « la danse dans tous ses états » : TOUT ce qui a un lien avec la danse : la scène, les coulisses, les portraits, les cours, les répétitions, les costumes, les essayages de costume, les maquillages. ....deux sections : Noir et Blanc et Couleur papier.

Chaque auteur devra éviter, pour préserver la diversité de la compétition et pour le respect des juges, de présenter plusieurs images similaires provenant d'une même prise de vue.

### Article 2

Le nombre d'épreuves par concurrent est limité à 4 par section (soit un maximum de 8 photos par envoi). Le nombre de photos est illimité par club.

Le format du tirage devra être de 20 x 30 cm ; chaque épreuve devra être montée sur un support en carton rigide (aux dimensions légèrement plus grandes de préférence) de 3 mm avec un système d'accrochage. Toute épreuve présentée autrement sera refusée.

### Article 3

Une étiquette sera apposée au dos de chaque support. Elle sera collée en haut et à gauche de celui-ci. Elle sera de préférence rédigée sur ordinateur et portera les mentions suivantes :

- Le nom et prénom de l'auteur.
- Le nom du club (si applicable).
- Le titre de l'oeuvre
- Un bordereau récapitulatif sera rédigé sur un ordinateur. Il sera établi en deux exemplaires,

### Article 4

Le jury sera composé, entre autres, de personnalités compétentes du monde photographique et artistique, ses décisions seront sans appel.

Les photos seront présentées aux juges en préservant l'anonymat des oeuvres. Mise à part l'étiquette officielle du concours aucun signe distinctif ne doit figurer sur le support.

Les lauréats seront avisés individuellement par les organisateurs.

### Article 5

#### Palmarès

1<sup>er</sup> prix noir et blanc, 1<sup>er</sup> prix couleur, 1<sup>er</sup> prix créativité.

### Article 6

#### Droits d'auteur

La participation à ce concours est subordonnée à l'observation des lois françaises en matière de droits d'auteur (loi n°92-597 du 1er Juillet 1992 relative à la propriété intellectuelle) ainsi qu'à celle de la loi sur la protection des personnes physiques et de leur image (loi du 17 Juillet 1970)

L'association Danse et Expressions ne saurait être rendue responsable d'une inobservation quelconque de ces lois par un auteur participant au concours. Du simple fait de sa participation, un auteur garantit les organisateurs contre des poursuites éventuelles du fait de ces agissements frauduleux.

### Article 7

Tout en prenant le plus grand soin des photos, lors de leur manipulation et transport, les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration quelconque : aucun dédommagement ne sera effectué.

### Article 8

Les envois devront être effectués par la Poste, en port payé, dans un emballage solide et fonctionnel, réutilisable pour le retour des épreuves. Utiliser pour des raisons pratiques d'étiquetage et de réexpédition, les papillons figurant en bas du bordereau d'inscription.

Pour le retour des photos, les individuels et les clubs devront s'acquitter des frais au préalable par chèque ou enveloppe suffisamment affranchie.

### Article 9

Le fait de signer le bulletin de participation et d'envoyer des épreuves implique la complète acceptation du présent règlement.

N° Colis arrivée		N° Bordereau	
------------------	--	--------------	--

## BORDEREAU DE PARTICIPATION PAR CONCURRENT

NOM PRENOM DDN

---

CLUB TEL

---

ADRESSE

---

CODE POSTAL VILLE

---

AUTEURS	TITRE Ecrire lisiblement	NOIR ET BLANC	COULEUR

<p style="text-align: center;"><b>COUPON DE REEXPEDITION</b></p> <p>Expéditeur : OFFICE DU TOURISME Place Saint Pierre 13250 Saint Chamas</p> <p>Destinataire : M</p>	<p><b>D E S T I N A T A I R E</b></p> <p>OFFICE DU TOURISME SALON DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p>Place Saint Pierre</p> <p>13250 SAINT CHAMAS</p>
---	--

Lieu d'exposition : La Chapelle Saint Pierre

